

 <p>Collège Saint-François Rue des Merisiers, 7 1050 Bruxelles</p>	<p>Cours de culture antique (perfectionnement) M. Chaussier</p> <p><u>Document d'intentions</u> <u>pédagogiques</u></p>	<p>Classe : 5^e et 6^e Gt</p>
---	---	---

Nom du professeur : J.-F. CHAUSSIER

Intitulé du cours : Perfectionnement en culture antique. 3^e degré Humanités générales et technologiques. Classe : 5^e et 6^e.

Introduction :

Ce document complète le document général d'intentions pédagogiques de l'école. Il a été élaboré en conformité avec le Règlement général des Etudes de l'école et le programme officiel du cours. Il informe :

1. Des objectifs du cours
2. Des familles de tâches, compétences et critères de réussite
3. De l'évaluation
4. Du matériel scolaire et de la présentation du classeur

1. Objectifs du cours

Considéré comme « la cerise sur le gâteau », le cours de culture antique du troisième degré entend conclure en beauté la formation en langue ancienne de l'élève, à travers l'évocation de thèmes chers à l'Homme antique et son histoire. Outre la dimension *stricto sensu* historique, nous aborderons des textes choisis pour leur richesse littéraire, culturelle et philosophique. Le troisième degré est également l'occasion de rencontrer quelques auteurs parmi les plus célèbres des littératures latines et grecques (Virgile, Horace, Cicéron, Ovide, Tacite, Hérodote, Plutarque, Platon, Aristote...), ainsi que des figures historiques majeures. C'est également le moment où l'on prend du recul, où l'on discute de sujets intemporels à portée universelle (la rencontre amoureuse, la recherche d'un art de vivre, l'homme et son implication dans la société, ...). Enfin, ce cours est un voyage profond au pays de la pensée d'où l'on ressort « grandi », avec cette sagesse humaniste et bienveillante pour le reste de sa vie. Dans cette optique, le volet « perfectionnement » du cours entend permettre aux élèves qui ont le bagage linguistique nécessaire d'approfondir en particulier l'approche et l'exploitation de textes qui seraient inaccessibles à des élèves en initiation.

2. Familles de tâches, compétences et critères de réussite

En lien avec le programme de latin et de grec (FESeC 2016), nous aborderons dans nos parcours différentes questions de société rattachées à des concepts-clés de la civilisation gréco-latine. Ces « concepts » permettent en outre de questionner notre temps, notre mode de vie, notre spiritualité ou encore nos relations humaines.

Compétence : « Aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches ».

Le cours de culture antique sera articulé en **trois familles de tâches** et mettra à contribution **5 compétences** distinctes :

FAMILLES DE TÂCHES	COMPÉTENCES	OBJECTIFS
FT1 : Rédaction et communication d'une production révélant une <u>compréhension autonome</u> d'un texte latin ou grec.	C1 : Exercice de la <u>version</u> et <u>compréhension à la lecture</u> d'un texte non vu au cours.	L'élève sera amené à comprendre et traduire un texte latin ou grec en français correct, en montrant une maîtrise rigoureuse des outils d'analyse.
FT2 : Rédaction et communication d'une production révélant <u>l'appropriation du sens</u> d'un texte latin ou grec vu en classe, tant dans ses aspects linguistiques que littéraires ou esthétiques.	C2 : Traduction et commentaire de <u>textes vus en classe</u> C3 : <u>Grammaire, vocabulaire et étymologie</u>	L'élève sera amené à témoigner de sa compréhension de textes vus en classe et à les commenter en envisageant l'ancrage contextuel, ainsi que les unités grammaticales et lexicales.
FT3 : Rédaction et communication d'une <u>synthèse</u> , produite à partir de textes anciens, révélant des aspects essentiels de la <u>civilisation gréco-latine</u> .	C4 : <u>Approche collective</u> et commentée d'aspects de la civilisation gréco-latine. C5 : <u>Approche autonome</u> et structurée d'aspects de la civilisation gréco-latine.	L'élève sera amené à créer des liens entre la civilisation gréco-latine et notre identité culturelle, par l'approche de documents et textes anciens, ou par la production d'un travail de recherche personnelle.

3. Evaluation

Évaluation formative et certificative – l'évaluation formative prend place en cours d'apprentissage et vise à mesurer l'état de préparation et de compréhension. Il convient de ne pas la négliger : c'est en effet par son intermédiaire que l'élève peut déjà remédier à ses faiblesses.

L'évaluation certificative clôt une séquence, un parcours ou un trimestre et vérifie l'acquisition des compétences. Elle permet de décider en fin d'année si l'élève est apte à poursuivre son cursus.

Dans les évaluations, le professeur tiendra compte de la qualité d'écriture de l'élève (soin et maîtrise de la langue française) et la cohérence de sa formulation. Dans tous les cas,

l'absence de soin et le non-respect des consignes de présentation peuvent représenter des critères de refus d'un travail.

Toutes les évaluations (formatives ET certificative) seront archivées dans le classeur et listées (avec leurs références et les cotes obtenues) dans le répertoire de travaux distribué au début de l'année par le professeur. Les parents sont invités à consulter régulièrement ce document et à apposer leur signature en regard de chaque nouvelle évaluation afin de signifier qu'ils ont bien pris connaissance des résultats de leur enfant.

Retards et absences – Les élèves remettent tous les travaux à temps, sous peine de se voir pénaliser dans la notation finale. L'élève absent s'informe des travaux ou contrôles éventuels et complète son cours le plus vite possible. Les absences aux contrôles (tests ou travaux certificatifs) doivent être couvertes par un certificat médical (voir règlement d'ordre intérieur). L'élève doit, en cas d'absence à tout contrôle certificatif (ou présentation orale) s'informer auprès du professeur de la possibilité de le représenter au jour et à l'heure convenus avec le professeur.

4. Le matériel scolaire et la présentation du classeur

Le troisième degré invite l'élève à une gestion plus autonome de son cours ; il lui est donc permis de choisir le support (classeur, cahier...) pour ranger celui-ci. Toutefois, le contenu du cours ne se limite pas aux feuilles distribuées et l'élève est tenu de prendre des notes complémentaires, lesquelles viendront enrichir ses propos et sa réflexion.

Seules une communication écrite officielle ou une note au journal de classe peut justifier l'absence de matériel ou des notes de cours. Toute autre situation se verra sanctionnée d'une note dans le journal de classe.

Je vous souhaite une année riche et couronnée de succès,

J.-F. Chaussier